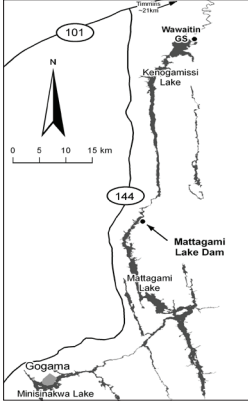


AVIS D'ACHÈVEMENT DU RAPPORT DE L'EXAMEN DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À PARTIR DU BARRAGE DU LAC MATTAGAMI

Ontario Power Generation Inc. (OPG) propose d'aménager une centrale hydroélectrique d'une capacité de production de cinq à sept mégawatts (l'Entreprise proposée ou le Projet) située dans les environs immédiats du barrage de retenue existant du lac Mattagami sur la rivière Mattagami. L'Entreprise proposée englobe la construction d'une nouvelle centrale électrique, incorporant le barrage de retenue par un ouvrage de captage et une conduite forcée. Des travaux de réfection devront être effectués au barrage de retenue existant.



L'Entreprise proposée est assujettie à une évaluation environnementale (ÉE) provinciale. Cette ÉE est un examen environnemental exécuté conformément aux directives du *Guide de l'évaluation environnementale pour les projets électrique (Guide to Environmental Assessment for Electricity Projects)* du ministère de l'Environnement de l'Ontario (*mars 2001*), Catégorie B Processus d'examen environnemental préalable (*Environmental Screening Process*). OPG a discuté de façon approfondie des impacts et des réductions potentiels du Projet avec l'organisme Pêches et Océans Canada et également avec d'autres autorités fédérales. Le Projet n'a pas déclenché une ÉE fédérale.

Les études de l'ÉE ont été achevées et le rapport de l'examen de l'ÉE comprend une évaluation de l'environnement aquatique, terrestre et socio-économique. Le rapport détaille également la consultation entreprise au niveau du public, des agences et des communautés aborigènes. Selon l'évaluation et la réduction proposée, l'Entreprise

proposée n'a aucun effet indésirable important sur l'environnement terrestre et aquatique. L'Entreprise proposée sera connectée à la ligne de transmission existante d'Hydro One par une nouvelle ligne d'environ trois kilomètres qui sera construite par OPG. L'évaluation de l'impact de la ligne de transmission proposée est comprise dans le rapport d'examen de l'ÉE. L'Entreprise proposée nécessitera un certain nombre de permis et d'approbations du ministère de l'Environnement de l'Ontario et du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

La nouvelle centrale électrique sera conforme au régime d'exploitation identifié dans le Plan modifié sur la gestion des eaux de la rivière Mattagami. OPG prévoit d'appliquer une modification mineure au Plan sur la gestion des eaux pour incorporer la construction et l'exploitation de la nouvelle centrale électrique au système planifié de la rivière.

AVIS D'ACHÈVEMENT DU RAPPORT DE L'EXAMEN DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET EXAMEN PUBLIC

Le rapport environnemental ainsi que les documents à l'appui sont maintenant disponibles pendant une période d'examen public de 30 jours. Le public est invité à examiner une copie du rapport complet au site www.mattagamilakedam-ea.com.

Le rapport et les documents à l'appui sont également disponibles aux endroits suivants :

- Bureau du greffier, Ville de Timmins, 220 est, boul. Algonquin; Timmins (Ontario)
- Bibliothèque Municipalité de Timmins, 320 rue second; Timmins (Ontario)
- Bureau du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario; Gogama (Ontario)
- Réserve de la Première nation de Mattagami, Bureau de bande

Toute partie intéressée éprouvant encore certaines préoccupations environnementales au sujet de l'Entreprise proposée peut les soumettre à OPG ou à SENES Consultants Limited par l'intermédiaire d'une des parties indiquées ci-dessous. Si nous ne parvenons pas à atteindre une solution mutuellement acceptable, les parties intéressées ont le recours de soumettre une demande par écrit au Directeur des évaluations et des autorisations environnementales, ministère de l'Environnement, 2 St. Clair Ave. West, Floor 12A, Toronto (Ontario) M4V 1L5, afin que le projet soit reclassifié (élevé) au titre d'évaluation environnementale individuelle en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales. Une copie de la demande de reclassification doit être également envoyée à OPG.

Toute demande de reclassification doit être reçue au plus tard le 14 février, 2011.

Pour plus amples renseignements sur le Projet de centrale hydroélectrique à partir du barrage du lac Mattagami, veuillez communiquer avec :

Mario Durepos
Agent de relations publiques
Ontario Power Generation
C.P. 966
Timmins, ON
P4N 7H1
Tél. : (705) 267-7033 poste 2064
Courriel : mario.durepos@opg.com

Le présent avis a été émis le 13 janvier, 2011.

En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (1987), les renseignements personnels demeureront confidentiels à moins qu'une autorisation de divulgation ait été accordée au préalable.

Renseignements en anglais :

Matt MacDonald
Chef de projet
Ontario Power Generation
(416) 592-3990

Phil Shantz
Gestionnaire – Terre, Communautés autochtones
Resource and Northern Projects
SENES Consultants Limited
(905) 764-9380